



AVC et Neuro-rééducation



Mardi 31 Janvier 2017
8h30 – 16h30
Hôpital de Sion
Av. du Grand-Champsec 80
1950 Sion

Descriptif

L'AVC est la troisième cause de mortalité la plus fréquente après les maladies cardiovasculaires et le cancer. En Suisse environ 16'000 personnes sont victimes d'un AVC selon Swiss Medical Weekly. Les 3/4 de ces personnes sont âgées de plus de 65 ans et le reste n'a pas atteint l'âge de la retraite. En tant que soignant nous sommes donc tous amenés à nous occuper de patients ayant déjà subi un AVC avec ou sans séquelles.

La journée se déroulera en deux temps : une matinée consacrée à la physiopathologie de l'AVC et les surveillances à faire dans la phase aiguë. L'après-midi nous aborderons le thème de la neuro-rééducation avec la doctoresse Kirchner. Elle nous parlera dans un premier temps de la physiologie des paralysies post AVC et dans un second temps elle fera venir des groupes de patients afin de faire un atelier pratique.

Thèmes abordés durant la journée

- Comprendre la physiopathologie de l'AVC
- Comment reconnaître un AVC
- Que faire face à un patient présentant un AVC
- Présentation de la « Stroke Unit »
- Physiopathologie des paralysies post AVC
- Cours pratique sur la mobilisation des membres plégiques
- Nouveautés de la neuro-réhabilitation

Intervenants

- Dr Bonvin Christophe Médecin, adjoint du service de neurologie de l'Hôpital du Valais
- Dr Kirchner Dragomir Sonia Oana, cheffe de clinique du service de neurologie de l'Hôpital du Valais

Participants

- Infirmier-ère
- Infirmier-ère assistant-e
- Étudiant-e infirmier-ère

Prix

- Membre ASI 100.-
- Non-membre 150.-
- Étudiant-e 50.-

Responsable du cours : Camille Schmelzbach

AVC et Neuro-rééducation

Délai d'inscription au 5 janvier 2017

Bulletin d'inscription (remplir en caractère d'imprimerie SVP)

Nom

Prénom

Rue

NP Domicile

No de tél E-mail:

Employeur

Prière de cocher la case correspondante

Je suis

Infirmier-ère

Infirmier-ère assistant-e

Étudiant-e

Je suis

Membre ASI no Non-membre ASI

Date :

Signature :



Nouvelles conditions générales au verso du flyer



Cette inscription a valeur de contrat et j'ai pris connaissance des conditions générales.

MODALITÉS DES COURS - Conditions générales

Inscription

L'inscription s'effectue auprès du secrétariat de la section. Pour vous inscrire à un cours, plusieurs possibilités vous sont proposées :

- Bulletin d'inscription du flyer du cours
- Bulletin d'inscription disponible sur notre site Internet www.asi-sbk-vs.ch
- Bulletin d'inscription demandé au secrétariat

Seules les inscriptions écrites sont prises en considération, l'inscription a valeur de contrat. Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée et la confirmation du cours est envoyée au plus tard 10 jours avant le cours.

Dédoublement - Report - Annulation

Si le nombre d'inscriptions est trop élevé pour un cours, un dédoublement peut être prévu. Les participants concernés en seront informés.

Si le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant pour un cours, la CEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler le cours. L'information est transmise au minimum 10 jours avant le début du cours.

Désistement

En cas de désistement entre l'inscription et la confirmation du cours, 50% du prix du cours reste dû. Pour tout désistement intervenant après la date figurant sur la lettre de confirmation, la totalité du prix du cours sera due.

Le participant a la possibilité de se faire remplacer et cela sans frais, sur présentation de la confirmation de paiement. En cas d'impossibilité due à des problèmes médicaux, le remboursement de la journée de cours se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical valide.

Prix

Pour les prix des cours, veuillez vous référer aux tarifs qui se trouvent sur le descriptif du cours.

Paiement

Les frais de formation doivent être payés **avant** le cours. Le récépissé attestant du paiement est à présenter le jour du cours.

Méthodes pédagogiques

Les méthodes développées dans le cadre de la CEP s'appuient sur les principes de formation d'adultes. Elles laissent une place importante aux liens avec la pratique, l'expérience, à la participation active et à l'échange.

Horaire

Pour les horaires des cours, veuillez vous référer au descriptif du cours.

Confidentialité

Dans tous les cours, le principe de confidentialité est à respecter, tant en ce qui concerne les échanges que les situations présentées.

Attestation

Chaque participante reçoit une attestation de présence à la fin du cours. Il est également possible d'inscrire le cours suivi dans son carnet de perfectionnement.

Evaluation

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation écrite par les participantes.